



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET**

**AVIS PUBLIC DE CONSULTATION SUR PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE REMPLACEMENT (SADRR) DE LA MRC DE L'ISLET AFIN DE
PERMETTRE LES PANNEAUX-RÉCLAMES EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 20**

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une session régulière tenue le 9 juillet 2018, le conseil de la MRC de L'Islet a adopté la résolution numéro 8163-07-18 concernant le projet de règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de L'Islet afin de permettre les panneaux-réclames en bordure de l'autoroute 20. Le projet vise à permettre les panneaux-réclames de part et d'autre de l'autoroute 20 sous certaines conditions afin de favoriser la promotion de son territoire.
2. Les municipalités de L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Roch-des-Aulnaies devront apporter des changements à leurs instruments d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur de la modification proposée au *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de L'Islet*.
3. Une assemblée de consultation publique aura lieu le jeudi 30 août 2018 à 16 heures à la salle du conseil sise au 34A, rue Fortin à Saint-Jean-Port-Joli. Au cours de cette assemblée publique, un membre de la commission de consultation, ou toute autre personne désignée par le préfet, expliquera le projet de règlement de modification, les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Une copie du projet de règlement ainsi qu'une copie du document indiquant la nature des modifications que les municipalités devront apporter aux instruments d'urbanisme peuvent être consultées au bureau de chaque municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC de L'Islet et au bureau de la MRC aux heures normales de bureau. De plus, ces documents sont également disponibles sur le site Internet de la MRC.

Donné à Saint-Jean-Port-Joli, ce 15^e jour du mois d'août 2018.

PATRICK HAMELIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL